


Nutrafin Trousse d'analyse
Réactif#2, nitrite
A7827

Section I. Identification du produit et de la société	
Nom du produit	Réactif#2 trousse d'analyse Nutrafin pour Nitrite
# CAS	Mélange
Utilisation	Réactif pour mesurer le taux de nitrite dans l'eau d'aquarium
Fournisseur	Rolf C. Hagen Inc., 20 500 Aut. Transcanadienne, Baie d'Urfé, H9X 0A2
Urgence	Appeler votre centre antipoison local

Section II. Identification des dangers	
SIMDUT	Classification
	E : Matières corrosives B-3 : Liquide combustible

Section III. Ingrédients			
Ingrédients	Conc. (%)	CAS #	EC #
Propylène glycol	60-100	57-55-6	200-338-0
Acide acétique	10-30	64-19-7	200-580-7
Dichlorhydrate N-(naphtyl-1) éthylènediamine	1-5	1465-25-4	215-981-2

Section IV. Premiers Soins	
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau. Si la victime porte des lentilles cornéennes les lui retirer puis continuer le rinçage pendant au moins 30 minutes en tenant les paupières écartées afin d'assurer un rinçage complet. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Obtenir de l'assistance médicale immédiate.
Contact cutané	Ôter les vêtements contaminés et laver abondamment les endroits affectés à l'eau savonneuse pendant au moins 20 minutes. En cas d'irritation, obtenir de l'assistance médicale.
Inhalation	Quitter l'endroit pour aller à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	Faire boire une grande quantité d'eau si la victime est consciente. Ne jamais administrer un liquide par voie orale si la victime a des convulsions ou est inconsciente. Obtenir de l'assistance médicale immédiate.

Section V. Mesures de lutte contre les incendies	
Agent extincteur approprié	
Utiliser un moyen d'extinction approprié au feu environnant.	
Dangers spécifiques du produit	

Nutrafin Trousse d'analyse

Réactif#2, nitrite

A7827

Page 2 of 5

Liquide combustible. Les vapeurs forment un mélange explosif avec l'air. Émet des fumées toxiques en cas d'incendie. Au contact avec des agents oxydants peut causer le feu et/ou l'explosion. Les vapeurs peuvent se déplacer à une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Éliminer toutes les sources d'ignition.

Équipement de protection spéciaux et précaution spéciaux pour les pompiers.

Afin de prévenir tout contact avec les produits de combustion, les pompiers doivent porter des équipements de protection adéquats incluant un appareil respiratoire autonome opérant en mode pression positive.

Section VI. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles Porter un vêtement et un équipement de protection individuelle approprié (p. ex. lunettes à l'épreuve des éclaboussures, gants, tablier, bottes).

Précautions relatives à l'environnement Empêcher toute pénétration du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage Contenir et absorber le déversement avec un matériel absorbant inerte tel que l'argile, le sable, la terre et la vermiculite et placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Nettoyer la zone de déversement après l'enlèvement complet du produit.

Section VII. Manutention et entreposage

Employer de bonnes techniques d'hygiène industrielles. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Éviter tout contact accidentel avec les matières incompatibles. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et dans un endroit frais et bien aéré. Les contenants doivent demeurer bien fermés.

Section VIII. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Précautions relatives à la sécurité de manutention Porter un vêtement et un équipement de protection individuelle approprié selon la nature du travail à effectuer.
Porter des gants en caoutchouc ou en plastique; des bottes de caoutchouc; un tablier; des lunettes à l'épreuve des éclaboussures ou un masque complet.

Contrôles d'ingénierie appropriés Utiliser une ventilation générale suffisante

Section IX. Caractéristiques physiques et propriétés chimiques

Apparence (état physique, couleur, etc.), odeur Liquide à odeur de vinaigre, âcre

Seuil olfactif Donnée non disponible

Nutrafin Trousse d'analyse
Réactif#2, nitrite
A7827

Page 3 of 5

pH	< 1
Point de fusion, point de congélation	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Donnée non disponible
Point éclair	Acide acétique, glacial : 39 °C (coupelle fermée)
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Acide Acétique glacial : LIE : 4 % LSE : 19.9%
Tension de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur	Non applicable
Densité liquide	Donnée non disponible
% de la volatilité	> 90
Densité relative	1 à 20 °C
Solubilité (s)	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage eau/huile	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	426 °C basé sur les données pour l'acide acétique glacial
Température de décomposition	Donnée non disponible
Viscosité	Donnée non disponible

Section X. Stabilité et réactivité	
Réactivité et stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Conditions à éviter	Éviter les températures élevées, la contamination et les matières incompatibles.
Matériaux incompatibles	Incompatible avec les agents oxydants, les substances organiques, les alcalins et les fines poudres de métaux.
Produits de décomposition dangereux	Les produits libérés au cours de la décomposition thermique sont toxiques et peuvent comprendre du chlorure d'hydrogène
Risque de réactions dangereuses	Le produit ne polymérise pas.

Section XI. Données toxicologiques	
Voies d'exposition	Symptômes
Peau	Peut causer de graves brûlures si la partie atteinte n'est pas lavée, sur-le-champ. Propylène glycol DL ₅₀ (lapin - peau) aigüe : 20 800 mg/kg Acide acétique DL ₅₀ (lapin - peau) aigüe : 1 060 mg/kg

Nutrafin Trousse d'analyse
Réactif#2, nitrite
A7827

Yeux	Le produit provoque des brûlures des yeux. Peut causer la cécité.
Inhalation	Peut causer une irritation du nez et de la gorge. Acide acétique CL ₅₀ (rat – vapeurs) aigüe : 16 000 ppm (4H); (souris – vapeurs) aigüe : 5620 ppm (1 H)
Ingestion	L'ingestion de ce produit peut causer de graves brûlures à la bouche, la gorge et l'estomac. Propylène glycol DL ₅₀ (rat - oral) aigüe : 20 000 mg/kg; (lapin - oral) aigüe : 18 500 mg/kg Acide acétique DL ₅₀ (rat - oral) aigüe : 3 310 mg/kg
Mutagénèse	Donnée non disponible
Cancérogénicité	Donnée non disponible
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible
Toxicité pour le développement	Donnée non disponible
Effet(s) immédiat(s), aigüe(s)	Corrosif ! Dangereux par ingestion, inhalation ou absorption par la peau.
Effet(s) chronique(s)	Peut provoquer des lésions hépatiques ou rénales. Selon le meilleur de nos connaissances, les propriétés chimiques physiques et toxicologiques de ce produit n'ont pas été entièrement étudiées.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – aigüe	Donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - répétée	Donnée non disponible
Danger par aspiration	Donnée non disponible

Section XII. Données écologiques	
Toxicité environnementale	Donnée non disponible
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible
Persistance et dégradabilité	Donnée non disponible
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible

Section XIII. Considérations relatives à l'élimination	
Méthode de traitement des déchets	Éliminer conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales applicables.
Décharge des emballages endommagés	Si le contenant renferme un résidu de produit dangereux, appliquer toutes les précautions de danger de la fiche signalétique et de l'étiquette.
Autre information relative à la réglementation	Non disponible

ROLF C. HAGEN INC., 20500 Aut. Transcanadienne,
Baie d'Urfé, Québec, H9X 0A2
CANADA

Nutrafin Trousse d'analyse

Réactif#2, nitrite

A7827

Page 5 of 5

Section XIV. Information relative au transport

Classification du T.M.D. UN2790, PG: III, Classe 8

Section XV. Information réglementaire**Limites d'exposition**

1,2-Propanediol (CAS 57-55-6)

AIHA-WEEL : 10 mg/m³ (aérosol seulement)

Acétique acide (CAS 7647-01-0)

ACGIH-TWA : 10 ppm (25 mg/m³)STEL : 15 ppm (37 mg/m³)

N-(1-Naphtyl) Ethylenediamine dihydrochloride (CAS 1465-25-4)

Non déterminé

Section XVI. Autre information

Bien que l'entreprise estime que les données communiquées sont exactes, elle ne peut rien garantir et décline expressément toute responsabilité pour tout dommage consécutif. Ces données ne sont offertes qu'à des fins de recherche et de vérification.

Préparé par Rolf C. Hagen Inc.
(514) 457-0914

Validée ce 1 décembre 2014